

# Comprendre les règles fondamentales de la copropriété

NOUVEAUTÉ

Sans cesse retouché par le législateur, le droit de la copropriété fait partie des matières indispensables que le notaire doit maîtriser.

Cette formation d'une journée permet d'acquérir les connaissances juridiques et pratiques en la matière, afin de comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une copropriété



## OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Comprendre l'organisation et le fonctionnement d'une copropriété
- Identifier et traiter les problématiques récurrentes rencontrées dans la pratique par les notaires, et relatives notamment :
  - au champ d'application du statut,
  - à la rédaction des règlements de copropriété,
  - au régime juridique des différents types de parties communes (générales, spéciales, en jouissance...),
  - au fonctionnement de la copropriété en général (assemblées, charges, travaux...)



## APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Analyse exhaustive de la réglementation applicable (textes, jurisprudence).
- Mise en œuvre concrète avec des exemples de difficultés rencontrées par les praticiens au travers de questions posées au CRIDON.
- Support visuel.
- Test d'évaluation
- Support visuel



### FORMATEURS

Nora LAZARINI et Virginie MALARD ou  
Matthieu PLAIDY et Marie-Pierre TOURNIER  
Juristes consultants et Animateurs de formation  
du CRIDON LYON



### DURÉE

7h

### MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



### PUBLICS

Notaires  
Clercs  
Collaborateurs

### NIVEAU

Débutant  
Initié  
Maîtrisant

### OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa pratique quotidienne  
●●●○ Devenir expert

### PRÉ-REQUIS

Connaissances de base en droit de la copropriété



### PLUS-VALUE

Identifier les principales dispositions susceptibles d'intéresser directement la pratique notariale, pour acquérir de nouveaux réflexes en matière de copropriété



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

## Plan d'intervention

### 1 **LE CHAMP D'APPLICATION DU STATUT DE LA COPROPRIÉTÉ**

1h

- Champ d'application matériel
- Champ d'application temporel

### 2 **LES DOCUMENTS**

1h30

- L'état descriptif de division
- Le règlement de copropriété

### 3 **LES BIENS**

2h

- Parties privatives
- Parties communes (générales, spéciales, en jouissance)
- Droits et obligations des copropriétaires sur les parties privatives et communes

### 4 **LE FONCTIONNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ**

2h

- Les prises de décision du syndicat en assemblées générales
- La répartition des charges
- Les travaux

### 5 **LES ORGANES DE LA COPROPRIÉTÉ**

30min

- Le syndicat des copropriétaires
- Le syndic
- Le conseil syndical